



COMMUNE DE MOURET – AVEYRON

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 26 janvier 2023
à la mairie de Mouret

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six du mois de janvier à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur ISSALYS Gabriel, Maire.

Date de la convocation : 13 janvier 2023

Membres du Conseil municipal présents : 12 Mesdames BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte, GAYRARD Pauline, LE CAM Laurence.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CAPELLE Florent, CARLES Laurent, CASTANIER Fernand, COSTES Jean-Michel, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel, PRADELS Laurent.

Absentes excusées : 2 Mesdames LESTRADE Sylvie, LAVERNHE Céline.

Secrétaire de séance : Mme GAYRARD Pauline est désignée secrétaire de séance, assistée de Madame Marie-Hélène COSTES, secrétaire de mairie.

Nombre de membres : en exercice : 14 – présents : 12

Quorum : atteint

1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17 novembre 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

2- Préparation diaporama des vœux de la municipalité.

M. FONTAINE Hubert présente le projet de diaporama qui sera diffusé ce dimanche 29 janvier lors de la cérémonie des vœux.

Le diaporama sera commenté par les conseillers municipaux, puis Monsieur le Maire présentera les vœux 2023 et en suivant échanges autour du verre de l'amitié.

3- Validation et modalités de distribution du bulletin municipal 2023.

Les conseillers, après avoir pris connaissance du projet du bulletin municipal réalisé par la commission communication, en valident le contenu. Sans observation avant le 1er février, l'impression du bulletin sera lancée.

La distribution dans les foyers sera réalisée fin février.

M. le Maire remercie la commission communication pour la réalisation de ce bulletin.

4- Urbanisme : Point sur les dossiers en cours.

4-1 Demande CUB Moulin du Salt - Recours gracieux.

Suite à un premier arrêté, défavorable suite à l'absence d'accès par voie publique au bâtiment à rénover ; les éventuels acquéreurs ont déposé un recours gracieux et sollicité un rendez-vous afin de présenter leur projet.

M. FONTAINE Hubert, mandaté par M. le Maire les a reçus en Mairie.

Il est prévu que l'accès au bâtiment soit réalisé en privé à partir du chemin rural du pont du Salt, par des servitudes privées et la création d'un chemin sur les parcelles agricoles acquises. Le motif de refus étant ainsi levé, le Conseil municipal après avoir réétudié le dossier, demande à M. le Maire de répondre favorablement à ce recours.

4-2 PLUi

M. le Maire informe le Conseil municipal que la prochaine réunion sera principalement consacrée au PLUi avec la présentation des règles et principes applicables en matière de zonage. Mme FARBOS, responsable urbanisme de la Communauté de Communes sera présente pour animer cette réunion.

5- Distribution des sacs-poubelles

La distribution des sacs-poubelles aura lieu cette année le samedi 4 février de 10 h à 12 h.

Les 4 points de retrait possibles sont : Salle des fêtes du Grand Mas - Vallée du Cruou - Salle des Fêtes de Mouret - Les landes.

6- Commission travaux

La prochaine réunion de la commission travaux aura lieu le mercredi 22 février 2023 à 18 h à la Mairie.

7- Questions diverses

7-1 Création chemin piétonnier

M. le Maire propose un nouvel accès à « la table de Maurice » sans emprunter la voie communale, en utilisant un chemin piétonnier à créer le long de la parcelle AE 152 en ligne de crête.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier donne un avis favorable pour la réalisation de ces travaux et remercie le propriétaire de cette autorisation qui outre l'amélioration de la sécurité, offrira aux marcheurs une vue dominante sur la vallée du Dourdou.

7-2 Commission Impôts directs

La commission impôts directs doit se réunir dans le mois de février. La date en sera communiquée prochainement, suivant la disponibilité des membres de la commission.


Le Maire,
Gabriel ISSALYS

La Secrétaire de séance,
Pauline GAYRARD
